

L'ECHO DE BILLY-BERCLAU

Votre mensuel d'informations !



Mars 2022



7

Une aide municipale pour acquérir un composteur

8

Semaine de la Langue Française et de la Francophonie

11

Votre avis compte

25

Ouverture d'une nouvelle classe à l'école J. Jaurès

☎ 03 21 74 79 00

🌐 www.billy-berclau.fr

✉ mairie@billy-berclau.fr

f Billy.Berclau



Édito

Très heureux de vous retrouver
pour que vive notre commune !

Steve Bossart, Maire de Billy-Berclau

Les démarches administratives et la mairie



Mairie de Billy-Berclau

181 rue du Général de Gaulle 62138 Billy-Berclau mairie@billy-berclau.fr 03 21 74 79 00

👉 Ouverture des bureaux :

Lundi de 13h30 à 17h / Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 12h

👉 À votre écoute :



Laurence MARBACH

Encadrante : Administration - administration@billy-berclau.fr



Noémie SION & Yannick HUJEUX

Accueil et renseignements divers - ville@billy-berclau.fr



Didier DEMAY

Urbanisme - urbanisme@billy-berclau.fr

Cimetières cimetieres@billy-berclau.fr



Nathalie CREPEL ORNAT

État civil - etatcivil@billy-berclau.fr

Élections election@billy-berclau.fr





Le Service Administratif de la Mairie vous accompagne dans vos démarches.

En voici un rappel ...

1 État Civil

● *Comment obtenir un acte d'état civil ?*

Pour de nombreuses démarches, un acte d'état civil peut vous être demandé.

Les actes de naissance, mariage, et décès d'une personne peuvent être obtenus auprès de la commune du lieu d'enregistrement. La demande peut être faite de manière dématérialisée sur le site "vos-démarches.com". Pour les personnes nées, ou décédées à l'étranger, il convient de solliciter le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères à Nantes.

● *Comment déclarer une naissance ?*

La déclaration de naissance obligatoire pour tout enfant doit être faite par toute personne ayant assisté à la naissance dans le délai de 5 jours.



● *Vous souhaitez vous marier à Billy-Berclau ?*

Il convient, après avoir choisi la date de la célébration, de vous rapprocher du service état civil du lieu où au moins l'un des deux futurs époux a un lien durable (domicile ou résidence propre ou des parents). Attention un délai légal minimum de 10 jours est requis entre le dépôt du dossier et la date de célébration.

● *Quelles sont les démarches pour se pacser ?*

3 conditions : être majeur, ni marié ni pacsé et ne pas avoir de lien familial direct ou trop proche de l'autre partenaire. Le PACS est enregistré auprès de l'officier d'état civil de la commune de résidence commune ou d'un notaire. Les partenaires de PACS doivent se présenter ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où le pacs est conclu (démarche sur rendez-vous). Un dossier devra être déposé en mairie au préalable de ce rendez-vous.

● *Comment baptiser civilement mon enfant ?*

Il constitue un usage par lequel le parrain et la marraine permettent à l'enfant, de manière symbolique, d'adhérer aux valeurs républicaines. Le baptême civil n'a aucune valeur juridique et peut se dérouler dans une commune qui n'est pas forcément celle de résidence ou de naissance.



● *Comment renouveler ses vœux à l'occasion des anniversaires de mariage (50, 60 et 70 ans) ?*

Cette célébration qui n'a aucune valeur juridique est une cérémonie de valeur symbolique issue d'une démarche volontaire des époux. Après avoir choisi la date de la cérémonie, se rapprocher du service état civil pour l'organisation de la cérémonie en mairie.

● *Comment déclarer un décès ?*

La déclaration de décès est faite au service d'état civil de la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures qui suivent sa constatation avec la remise des justificatifs suivants: certificat de décès établi par le médecin, pièces d'identité du déclarant, livret de famille du défunt. Vous pouvez mandater un organisme de pompes funèbres pour cette démarche.



● *Décès à l'étranger*

Il convient de s'assurer de la transcription de l'acte de décès auprès de la commune de naissance du défunt. Pour cela, il faut se rapprocher du consulat du pays où le décès a eu lieu.

② *Et pour les autres démarches ?*

● *Hérédité*

Le certificat d'hérédité n'existe plus. Dans le cadre des successions dont le montant est inférieur à 5 000 €, et afin de répondre aux organismes demandeurs il est possible à un héritier d'établir une attestation de porte-fort. Cette attestation listera l'ensemble des héritiers et sera signée devant l'officier d'état civil qui attestera alors de la légalisation de la signature.

● *Carte d'Identité - Passeport*

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement.

- Wingles : 03 21 08 69 00
- La Bassée : 03 20 29 90 29
- Lens : 03 21 43 11 65
- Carvin : 03 21 74 76 05
- Béthune : 03 21 63 00 00



Vous pourrez gagner du temps en réalisant une préinscription en ligne sur le site "ANTS". Toutefois, vous serez amené à vous déplacer dans la mairie concernée afin de procéder au relevé de vos empreintes.

Attestation d'accueil

Toute personne souhaitant accueillir à son domicile un étranger (hors européen, monégasque ou andorran) pendant son séjour en France pour une durée de moins de 3 mois, doit demander une attestation d'accueil. Ce document est établi par l'hébergeant et est délivré sous certaines conditions par la mairie.

3 Elections

Pour participer aux scrutins, l'inscription sur les listes électorales est nécessaire.

Pour ce, les personnes doivent être majeures, de nationalité française et bénéficier de tous leurs droits civils et politiques.

En cas de déménagement, même au sein de la commune, pensez à faire votre changement d'adresse sur la liste électorale. Chaque année la commune traite les retours de carte.

Après enquête, les électeurs ayant perdu leur attache avec la commune peuvent être radiés d'office de la liste électorale.



4 Cimetière

Une inhumation dans un cimetière de la commune suppose d'être bénéficiaire d'une concession. L'acquisition d'un terrain dans le cimetière concède à son titulaire un droit d'occupation du domaine public assorti d'un droit réel immobilier. Sa délivrance est soumise à des règles notamment d'entretien et de maintien en bon état de la concession sur toute sa durée.

Avant tous travaux sur une concession, il convient de se rapprocher du service cimetière.



5 Urbanisme

Tous travaux entrepris sur les bâtiments nécessitent l'obtention d'une autorisation.

Les formulaires sont accessibles sur le site internet de la ville (billy-berclau.fr).

Ces demandes sont à déposer auprès du service urbanisme en mairie. Afin de respecter les obligations de dépôt dématérialisé de ces dossiers, vous pouvez les adresser à urbanisme@billy-berclau.fr sous réserve que ces documents n'excèdent pas 10Go.



Le territoire de la commune est doté d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce document ainsi que les servitudes publiques présentes sur la commune sont consultables sur le site du SIVOM de l'Artois (sivomdelartois.fr).

Vous envisagez acheter sur Billy-Berclau, renseignez-vous sur la situation du bien par rapport au PLUI. Le service urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos questions sur les possibilités d'évolution de ce bien (extension, surélévation,...).

6 Si je viens d'emménager à Billy-Berclau, quelles sont mes démarches ?

● *Obtenir vos containers à déchets*

Si le précédent occupant n'a pas laissé ses containers ou s'il s'agit d'un nouveau logement, contactez le secrétariat des services techniques.

Contact : secretariat.st@billy-berclau.fr – 03 21 74 76 40

● *Changer l'adresse de votre carte grise*

Cette démarche obligatoire est à réaliser sur le site ANTS.

Le site "Service-public.fr" permet de réaliser vos changements d'adresse en ligne auprès de nombreux organismes.

● *Venez vous informer en Mairie*

Venez vous faire connaître en mairie, vous pourrez lors de cet échange recueillir toutes les informations sur les services à destination des Billy-Berclausiens et rencontrer un élu sur rendez-vous le samedi matin de 10h à 11h30.



Cérémonie des nouveaux habitants

Chaque année, la municipalité invite les nouveaux habitants à une cérémonie d'accueil.

Pour y participer, **inscrivez-vous en ligne sur billy-berclau.fr !**

AIDE
de la ville

Bénéficiaire d'une aide de la ville pour acquérir un composteur !



Déjà, en 2021, plus de 150 composteurs ont été commandés par les Billy-Berclausiens (nes).

L'équipe municipale a décidé de renouveler l'opération.



Composteurs	Tarif négocié par la CABBALR avec le fabricant	Aide de la commune	Le reste à charge pour l'habitant
345 L	17 €	10 €	7 €
800 L	30 €	20 €	10 €



Passez commande avant le jeudi 24 mars 2022

- ⇒ en envoyant un mail à compostage@billy-berclau.fr en précisant votre nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail et le choix du composteur
- ⇒ en déposant en mairie, après l'avoir complété, le **formulaire** disponible **en mairie, au CCAS, au service jeunesse et à la médiathèque F Dolto**



Si vous êtes déjà en possession d'un composteur, vous pouvez en commander un 2^{ème} tout en bénéficiant de l'aide municipale.



Le retrait des composteurs se déroulera **le samedi 2 avril dès 9h** dans la cour de récréation de l'école maternelle C. Debussy.



① Exposition



M. André Hocq
peintre de Billy-Berclau



② Animations (inscription obligatoire)

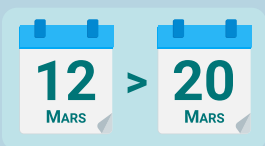


Samedi de 15h30 à 16h30 :
Heure du conte et du jeu pour les
enfants scolarisés en maternelle



Samedi à partir de 15h :
Café lecture

③ Semaine de la Langue Française et de la Francophonie



Organisée chaque année autour du 20 mars (Journée internationale de la Francophonie), la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie est le rendez-vous des amoureux des mots.

La thématique choisie cette année est une invitation au plaisir et à la surprise : « **Ça (d)étonne !** », un mot d'ordre ...

- pour (re)découvrir la capacité des mots à créer de l'étonnement
- à nous surprendre et nous amuser par leur sonorité, leur orthographe, leur caractère saugrenu ou mystérieux

Les 10 mots choisis pour représenter ce thème sont :
décalé, divulgâcher, ébaubi, époustouflant, farcer, kaï, médusé,
pince-moi, saperlipopette, tintamarre



Semaine de la Langue Française et de la Francophonie



Du **12 au 20 mars**, vous êtes invités à vous exprimer sous une forme littéraire ou artistique autour de ces mots :

- **Concours d'écriture** : partagez votre goût des mots en écrivant un texte ou une poésie reprenant au minimum un des 10 mots.
- **Concours de dessin** : Choisissez un mot parmi les 10 mis à l'honneur et laissez libre cours à votre créativité !

- 👥 Pour chaque concours : 2 catégories enfants et adultes et des chèques lire à gagner !
Textes et dessins à déposer à la médiathèque ou à envoyer à :
centreculturel@billy-berclau.fr entre le 12 et le 20 mars.



Programme de la semaine



Samedi à 20h : Les Bourgeois de Kiev

Conférence drolatique autour de "Temps, Espace, Existence" de Daniil Harms, suivi d'une lecture de textes de Max Aub : « Crimes exemplaires » (dans le cadre du projet CLEA en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane) - Entrée gratuite, sur réservation.



Mardi de 14h à 17h : Concours de scrabble (chèques Lire à gagner)



Mercredi à 18h30 : Portes ouvertes des ateliers théâtre



Vendredi :

- **16h45 à 18h** : jeux de lettres pour les enfants scolarisés en école primaire
- **18h** : Dictée pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2 (chèques Lire à gagner)
- **19h** : Dictée pour les adultes (chèques Lire à gagner)



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane





Les événements annoncés dans l'Agenda sont soumis aux mesures sanitaires en cours.
Le port du masque est obligatoire pour accéder à tous les bâtiments municipaux.



Information aux parents employeurs ou futurs employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(-lle)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les familles employant un(e) assistant(e) maternel(-lle), à domicile ou en maison d'assistants maternels, vont pouvoir s'appuyer sur un nouveau cadre juridique avec des démarches simplifiées et innovantes.

Pour mieux vous renseigner, "Particulier Emploi Hauts de France" organise des visioconférences pour informer parents et assistants maternels.

Ces webinaires auront lieu :



Samedi à partir de 19h30



Jeudi à partir de 19h30



Mardi à partir de 19h30

Relais Petite Enfance du SIVOM de l'Artois : ☎ 03 91 83 35 27



Lotos "Spécial Bons d'achat"

📍 Espace F. Mitterrand, ouverture des portes à 12h et début des jeux à 14h30

Animés par Alain ☎ 06 79 74 97 37 Animé par Jérémy ☎ 06 82 71 74 73



Avec :
• Amicale du personnel
• Badminton



Avec :
• Fabulous Cabaret
• Les Cytises



Avec :
• Harmonie Municipale
• Société de chasse



Avec :
• USBB
• Lilidance

VOTRE AVIS COMPTE...



La participation des habitants est essentielle pour mener à bien nos projets. Le citoyen doit être au cœur du débat public.

Steve Bossart, Maire de Billy-Berclau

➔ *Recueil des besoins sociaux*



Outil essentiel de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision dans la politique sociale, l'**Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** répond à une obligation réglementaire et va être entreprise dans notre commune.

Le CCAS porte cette démarche et souhaite **associer la population** par le biais d'un **questionnaire anonyme** à disposition du 7 mars au 7 avril :

- sur le site internet de la ville : **billy-berclau.fr**
- en Mairie de Billy-Berclau et à la médiathèque F. Dolto : **un ordinateur sera à votre disposition** pour répondre au questionnaire avec, si vous le souhaitez, l'aide d'un agent communal
- via un **formulaire papier** à votre disposition au CCAS, en mairie et à la médiathèque F. Dolto

➔ *Enquête numérique sur Billy-Berclau*



À partir du 14 mars prochain, **les Élus viendront vous rencontrer à votre domicile** pour vous proposer de participer à une enquête :

- pour connaître **vos usages au quotidien du numérique**
- comprendre **vos attentes et vos besoins**

Que vous soyez débutant ou utilisateur expérimenté, la ville souhaite vous accompagner et travailler dès aujourd'hui aux services qui seront déployés demain !





Cabaret

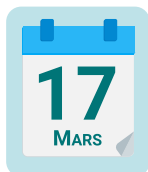
Avec la troupe « The Fabulous Cabaret »

📍 Espace F. Mitterrand

Repas spectacle, le 12 mars à 19h30 à l'Espace Mitterrand.
Humour, strass, plumes et paillettes.

Renseignements et réservations : 06 83 72 82 35

Tarif : 32 €



Atelier Cuisine

Gratuit et Ouvert à tous les Billy-Berclausiens

📍 Maison de la Vie Écocitoyenne 201 rue du Général de Gaulle
Chaque 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h



Vous aimez confectionner des recettes sucrées et salées, anti-gaspillage et diététiques ? **Inscrivez-vous !**

Cerise sur le gâteau : vous pourrez déguster vos réalisations en les emportant chez vous !

Inscriptions

Catherine Bossart

✉ ateliercuisine@billy-berclau.fr

☎ 03 21 77 50 86



Conseil municipal

📍 Salle d'honneur Charles Jorisse (Mairie annexe) à 18h30



Ordre du jour :

➔ Le vote du budget

Venez nombreux et nombreuses, vous pourrez poser vos questions en fin de conseil municipal.





Balade Nature

📍 Site Chico-Mendès Chemin de l'Abbaye



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Dans le cadre des sorties nature des Ecogardes de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, venez découvrir le « Réveil de la Nature » au site Chico-Mendès.

Vous découvrirez la faune et la flore reconquises par la Nature : amphibiens, insectes, lichens, plantes des plus petites aux plus grandes ...

RDV à l'entrée du site, Chemin de l'Abbaye, le **Dimanche 20 Mars à 9h30**.

Prévoir des vêtements et de bonnes chaussures adaptés aux conditions météorologiques et au site. Durée : 2h environ.



Cérémonie de la citoyenneté

📍 Espace Raymond Queva, salle du Club Ados Jeunesse (CAJ) à 10h30



Les élus remettront aux jeunes Billy-Berclausiennes et Billy-Berclausiens de 18 ans leur première carte d'électeur afin de marquer leur passage dans l'âge de la majorité.

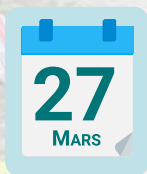


Inscription obligatoire

✉ jeunesse@billy-berclau.fr

☎ 03 21 40 87 29





Trial Motos Anciennes des Étangs

📍 Circuit moto Jean Paul Lehoucq du Parc Cabbidu

🌐 <http://mcetangs.free.fr>

Le traditionnel Trial UFOLEP vous est proposé par le **Moto Club Des Étangs**.

Comme les années précédentes, l'épreuve est inscrite au calendrier du **Championnat de France A.F.A.T.A.** (Association Française des Amateurs de Trial à l'Ancienne) avec des pilotes Français et également Belges et Néerlandais souvent nombreux sur le circuit de la base de loisirs.

Un parcours de douze zones, le tout à effectuer deux ou trois fois, avec **un démarrage à 9h30 et une arrivée vers 16h30**.

Ce sport très physique, et peu bruyant, consiste à terminer le parcours en posant le moins de fois le pied à terre. Il n'y a pas de notion de vitesse, seule la dextérité de chaque participant importe.

Entrée gratuite



La Rigol'hard

📍 Parc Marcel Cabbidu

Un trail nature en 2 parcours de 2 boucles : **Départ 9h30**

- La Rigol 8 km (8 €)
- La Hard 16 km (13 €)



Parcours 400m et 1000m pour les enfants (Gratuit)

Départ 11h

Un cadeau est offert aux 350 premiers inscrits.

Une loterie est organisée et chaque dossard tiré au sort est récompensé.

🌐 www.njuko.net/rigolhard2022/





Atelier de réparation de vélo

📍 Maison de la Vie Ecocitoyenne



👉 *Votre vélo a besoin d'une petite révision ?*

La Maison de la Vie Ecocitoyenne vous propose **un atelier de remise en état**.

Les horaires vous seront communiqués sur la page Facebook de Maison de la Vie Ecocitoyenne et par affichage à la MVE **au plus tard le 19 mars 2022**.

Resserrage de câble, remise à hauteur de selle, lubrification de la chaîne, réparation d'un pneu crevé ... La MVE vous prête du matériel professionnel (don de Decathlon Vendin-le-Vieil) et des bénévoles seront là pour vous aider à réaliser ces petits travaux.



Distribution des cartes électorales



De nouvelles cartes électorales sont en cours de distribution en ce mois de mars. Toute carte retournée en mairie peut entraîner la radiation de l'électeur concerné. **Les électeurs n'ayant pas reçu leur carte fin mars sont invités à se rapprocher du Service Élections :**

- en se rendant à la mairie
- en téléphonant au **03 21 74 79 01**



Accueil de loisirs : vacances d'avril 2022



INSCRIPTION

📍 Secrétariat du service Jeunesse
Espace Raymond Queva 144 bis rue du G^{al} de Gaulle
secretariat.sj@billy-berclau.fr 03 21 40 87 29

Attention, **les inscriptions se feront du 14 au 26 mars** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 11h
- mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- les samedis 19 et 26 mars 2022 de 8h à 12h

IMPORTANT : pour des raisons d'organisation et de limite de place, aucune inscription ne sera prise après ces dates.

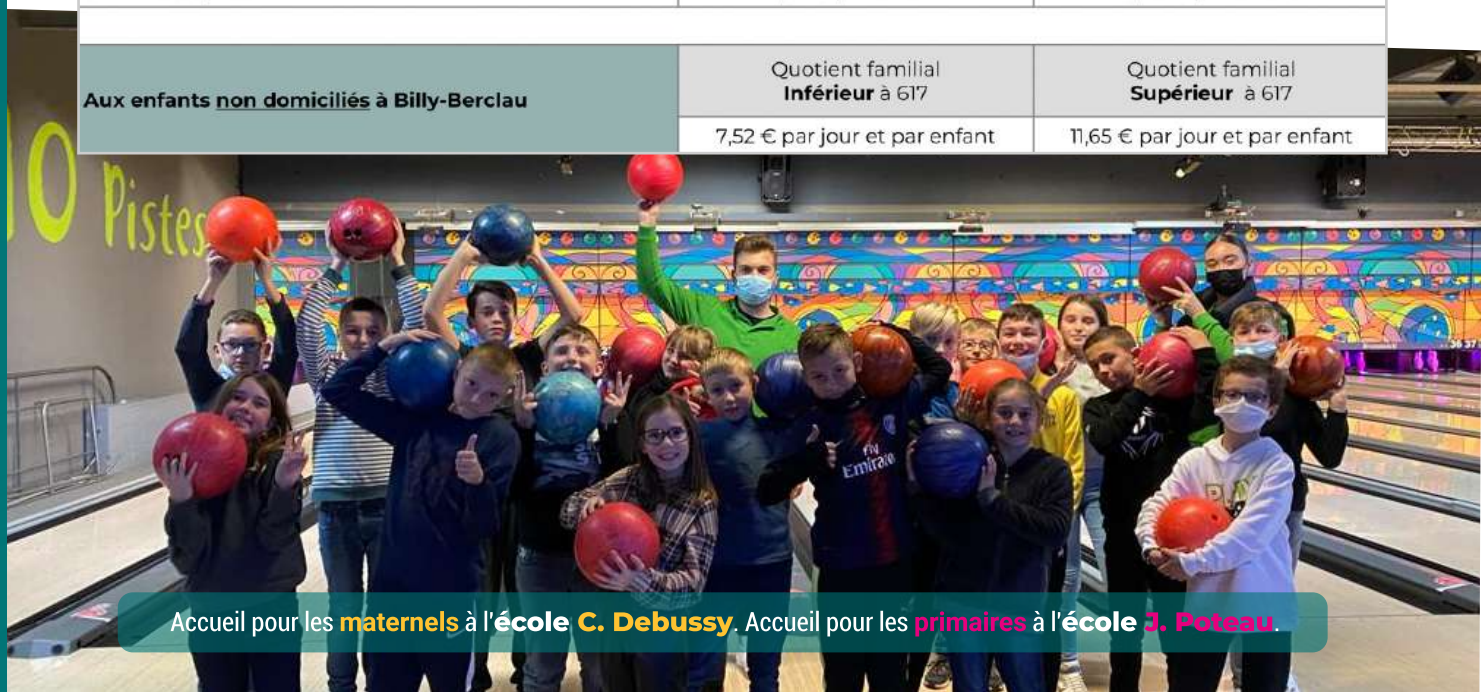
Les fiches d'inscription seront disponibles à partir du **1 mars 2022** :

- sur le site internet de la commune : billy-berclau.fr
- au service Jeunesse, à la garderie et à la mairie

Tarifs à la journée (tarifs modulés suivant le nombre d'enfants inscrits pour la même session).

Aux enfants domiciliés à Billy-Berclau	Quotient familial Inférieur à 617	Quotient familial Supérieur à 617
1 enfant	2,01 €	5,92 €
2 enfants	1,76 € par enfant	5,66 € par enfant
3 enfants et plus	1,60 € par enfant	5,40 € par enfant

Aux enfants non domiciliés à Billy-Berclau	Quotient familial Inférieur à 617	Quotient familial Supérieur à 617
	7,52 € par jour et par enfant	11,65 € par jour et par enfant



Accueil pour les **maternels** à l'école **C. Debussy**. Accueil pour les **primaires** à l'école **J. Poteau**.



Animations de Pâques

secretariat.sj@billy-berclau.fr 03 21 40 87 29

① **Chasse aux œufs** : lundi de **10h à 12h** au Jardin des Petits Princes Michel Hennebelle.
Ouverte aux enfants de 2 à 8 ans sur inscription avant le **13 avril**

② **Concours de paniers décorés** pour les 9 / 11 ans sur inscription
Les paniers sont à déposer à l'Espace Raymond Queva **avant le 13 avril**.
Chaque enfant pourra récupérer son panier rempli de chocolats le 18 avril entre 10h et 12h au
Jardin des Petits Princes Michel Hennebelle.
Les 3 plus beaux paniers recevront une surprise supplémentaire.



La Berclausienne

Patrick LIAL, président 06 80 31 21 51

Le club de randonnée « **Billy Berclau Rando** » organise sa 2ème randonnée pédestre le lundi de Pâques.

2 parcours seront proposés 10 et 15 km. **Inscriptions de 7h30 à 9h** à la salle des fêtes E. Bocquet (départs libres).

Participation 2,50 €. Ravitaillement, sandwichs et boissons au retour.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

10 & 24 AVRIL 2022



Mode d'emploi

4 bureaux de vote (ouvert de 8h à 18h) :



Salle d'honneur C. Jorisse,
Maire annexe

- Bureau n°1
- Bureau n°2



École primaire
J. Jaurès

- Bureau n°3
- Bureau n°4



Quel document dois-je présenter pour voter ?

La carte d'électeur n'est pas obligatoire. Une pièce d'identité avec photo (permis de conduire, passeport, carte d'identité...) est nécessaire pour pouvoir voter.

Le vote par procuration

Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote. La personne qui votera pour lui doit obligatoirement habiter Billy-Berclau (2 procurations dont une seule établie en France).

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site maprocuration.gouv.fr ou le remplir directement dans un commissariat, un tribunal ou une gendarmerie.



Ville propre

L'affaire de tous !

🌐 www.bethunebruay.fr

☎ 03 21 57 08 78

- **Déchets ménagers** :
chaque vendredi
- **Déchets verts** :
mercredi 16 mars
- **Balayage au fil de l'eau** :
jeudi 21 et vendredi 22 avril
- **Encombrants** :
lundi 30 mai



Les élus à votre écoute

Chaque samedi, un élu du Bureau Municipal vous reçoit de 10h à 11h30, sans rendez-vous à la Mairie de Billy-Berclau.



Des services et des organismes à vos côtés

📍 CCAS, Salle Augustin Bocquet (2^{ème} étage)

ccas@billy-berclau.fr

03 21 74 77 70

- **Assistante sociale** : lundi 14 et mardi 22 mars de 14h à 16h30, sur rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Protection Maternelle Infantile** : merci de prendre rdv en ligne sur doctolib.fr ou 03 21 61 35 60
- **Mission locale** : vendredi 18 mars sur rdv au 03 21 77 57 34
- **Mutuelle "Ma commune, ma santé"** : mercredi 23 mars à partir de 13h30 sur rdv au 03 21 74 77 70
- **Camion du PIMMS** : jeudi 24 mars de 9h à 11h30 sur le parking de l'église
- **PLIE** : Jeudi 24 mars de 14h à 16h30, sur rdv au 07 85 43 27 93
- **Relais des Assistantes Maternelles** : dans les locaux de la garderie, mardi 8 mars 2022 (sur inscription)



Semaine Olympique et Paralympique



Durant cette semaine du 24 au 28 janvier sur le thème « Le sport pour l'environnement et le climat », les élèves des 3 écoles de notre commune ont participé à de nombreuses activités.

Dans le cadre de cet événement, Billy-Berclau a été la première des petites communes à répondre aux critères de Terre de jeux 2024.



Rencontre avec **Dimitri Jozwicki**, athlète handisport, 4^{ème} du 100 m des Jeux Paralympiques de Tokyo



Initiation au **recyclage** pour la construction d'un fauteuil roulant à la Maison de la Vie Ecocitoyenne



Exposition sur le "Climat en danger"



Eco-rando pour **nettoyer les abords des chemins** menant au Beau Marais



Cécifoot avec la section du Racing Club de Lens



Un beau séjour aux sports d'hiver

Du 5 au 11 février, 44 enfants de CM2 et 14 jeunes du Club Ados Jeunesse ont profité des activités et des paysages montagneux de Valloire en Savoie.



Vacances de février

On ne s'ennuie pas aux accueils de loisirs !





Noces d'or

Samedi 12 février, Christiane et René Hannedouche ont renouvelé leurs vœux à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Toutes nos félicitations !

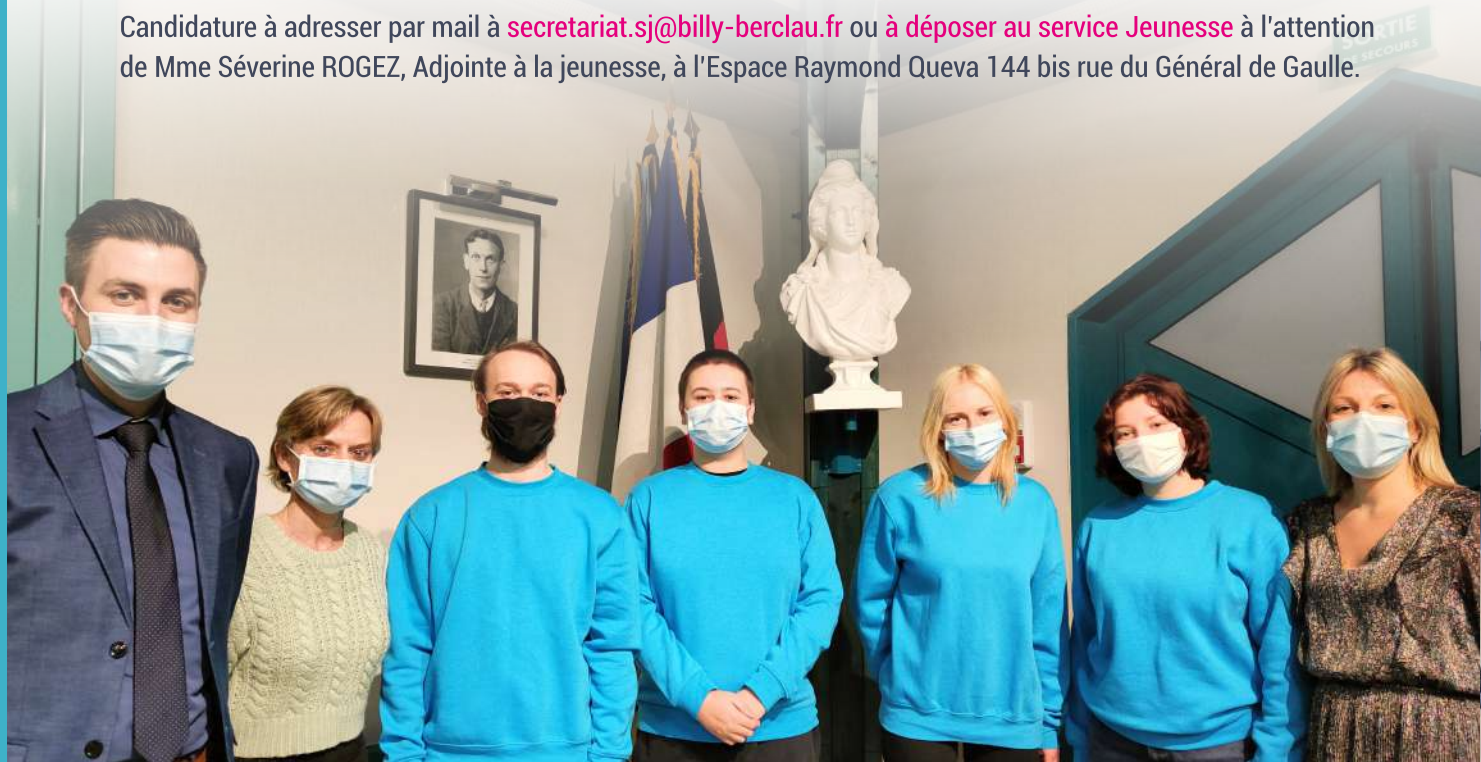


Service Civique

La Municipalité a d'ores et déjà recruté 4 jeunes volontaires au Service Civique. Pendant 6 mois, ils créeront du lien avec les personnes fragilisées, encourageront la participation citoyenne du territoire et promouvoir le « sport-santé-alimentation » pour tous.

⚠ Le recrutement n'est pas terminé : vous avez entre 18 et 25 ans (jusque 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) et vous êtes motivés pour participer à ces missions ?

Candidature à adresser par mail à secretariat.sj@billy-berclau.fr ou à déposer au service Jeunesse à l'attention de Mme Séverine ROGEZ, Adjointe à la jeunesse, à l'Espace Raymond Queva 144 bis rue du Général de Gaulle.





Ouverture d'une nouvelle classe à l'école Jean Jaurès

Une très bonne nouvelle pour la ville, pour les enseignants et pour les enfants : après l'école maternelle Debussy, l'inspecteur académique a donné son feu vert pour l'ouverture d'une 6^{ème} classe à l'école Jean Jaurès !

Concrètement et matériellement, comment faire pour que cette classe supplémentaire soit opérationnelle dès la rentrée de septembre 2022 ?

Une salle de cette école étant disponible pour accueillir les élèves, la municipalité prévoit l'aménagement de placards, la mise à disposition d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur interactif, le remplacement du mobilier.



Une belle après-midi cinéma pour les aînés

Le 16 février, l'équipe municipale a accueilli les aînés pour une séance cinéma à l'Espace F. Mitterrand. La prochaine séance est prévue le 8 juin.





Retour sur le Conseil Municipal du 27 janvier 2022

Le Conseil Municipal a été essentiellement consacré à un débat sur le budget 2022 qui sera voté le 17 mars prochain.

Le Budget 2021

Des recettes en hausse, des dépenses de fonctionnement en augmentation de 2 % et inférieures de 3 % par rapport à 2019, un autofinancement total **sans hausse d'impôt et sans emprunt**.

Les prévisions 2022

Compte tenu des incertitudes (sanitaires, sociales, économiques, géo-politiques), le conseil municipal a misé sur une prudence budgétaire tout en gardant des marges de manoeuvre pour l'avenir.

La rénovation des salles associatives

La 1^{ère} phase des travaux est achevée : le bâtiment est hors d'eau et le rejointoiement a été effectué par les membres du chantier école.

Aménagement d'un espace vert rue des Mésanges

Afin de créer un nouvel espace vert, **les jardiniers de la Mairie**, en partenariat avec le SIVOM de l'Artois, ont effectué des travaux sur le massif situé rue des Mésanges.



Un nouvel espace vert avec un arbre va ainsi voir le jour prochainement dans le cadre de la revégétalisation et la désartificialisation des sols du village.



La mairie subventionne votre récupérateur d'eau de pluie !



La situation pluviométrique devient préoccupante, le préfet a été amené à prendre régulièrement des arrêtés préfectoraux pour limiter les usages de l'eau.

Le stockage de l'eau de pluie devient une mesure pertinente car il permet de réaliser des économies et de limiter la consommation d'eau potable.

Ainsi, la municipalité a décidé de mettre en place une aide à l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie sous réserve des conditions suivantes :

- Habiter Billy-Berclau
- Acquérir, après le 1^{er} avril 2022, un récupérateur d'eau de pluie neuf et de plus de 300 litres.
- Présenter la facture acquittée, accompagnée d'un RIB, à l'**accueil de la mairie** ou envoyer le tout par mail mairie@billy-berclau.fr

Le montant de l'aide est de 30€.

*Récupérer l'eau de pluie :
un geste écologique et un geste économique !*

À quoi peut servir l'eau de pluie ?

L'eau de pluie collectée peut servir à différentes applications qui permettent de réduire facilement la consommation d'eau d'une ville. Alors, évitez de gaspiller l'eau potable pour toutes les activités suivantes :

- nettoyer les extérieurs, la voiture, les vélos ou même la maison ;
- arroser le jardin ou un potager ;
- remplir une piscine ou un bassin ;
- alimenter les chasses d'eau, par exemple.





M. Hechon (à droite)
accompagné de ses employés

Chez Sylvain



📞 06 07 22 57 13 📌 Chez sylvain billy-berclau

Depuis mi-janvier, **Sylvain Hechon** a repris la friterie du 157 rue du Général de Gaulle (anciennement Papa's Fritas). Parmi les menus proposés à la carte, venez découvrir « le Spécial », un nouveau burger avec 2 steaks, du maroilles ... dans un pain faluche.

À emporter ou en livraison à domicile dans un rayon de 10 km, Chez Sylvain est ouvert 7 jours sur 7 du lundi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h et le dimanche de 18h30 à 22h.

Pour l'été 2022, Chez Sylvain proposera également des menus de brasserie à déguster sur place dans une salle annexée à la friterie.

80 contrats d'intérim et 50 CDI disponibles chez Atlantic



Le Groupe Atlantic, spécialiste du confort thermique, poursuit sa croissance et a engagé des travaux d'agrandissement sur son site de Billy-Berclau.

Le Groupe Atlantic recherche des personnes avec ou sans diplôme, avec ou sans expérience pour les postes suivants : **opérateurs, plieurs régleurs, soudeurs, assembleurs, techniciens de maintenance, caristes et préparateurs de commande.**

Pour postuler : Randstad Billy-Berclau

✉ inhabb.billyberclau@randstad.fr ☎ 03 91 83 60 20

